

Courrier aux donateurs

Vous avez répondu favorablement à notre demande de soutien financier des **3 citoyens membres du CAC 38 et condamnés solidairement** par l'envoi d'un chèque et nous vous en remercions vivement.

Pour l'instant votre chèque n'a pas encore été encaissé, car nous n'avons toujours pas reçu de la part de la Métropole le règlement de la "dette" de 1200 €.

Si la Métropole dans sa grande bonté nous accorde une "remise de dette", nous vous retournerons ce chèque.

Cordialement

Le CAC 38 au nom des trois citoyens condamnés  
21/9 2018